



## CONFERENCE

**THE RENAISSANCE OF AFRICAN ECONOMIES**

**Dar Es Salam, Tanzania, 20 – 21 / 12 / 2010**

**LA RENAISSANCE ET LA RELANCE DES ECONOMIES  
AFRICAINES**

### **Réformes institutionnelles, secteur privé et relance économique en Afrique**

**OKEY Mawussé Komlagan Nézan**

Université de Lomé

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ;

e-mail : mawusseo2000@yahoo.fr

# Réformes institutionnelles, secteur privé et relance économique en Afrique

**OKEY Mawussé Komlagan Nézan**

Université de Lomé

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ;

e-mail : mawusseo2000@yahoo.fr

Papier préparé pour la Conférence Guy Mhone du CODESRIA, sur le Développement. Thème : *La renaissance et la relance des économies africaines*, Dar es Salaam, Tanzanie 20 - 21 décembre 2010

Novembre 2010

## Résumé :

L'objectif du présent article est d'analyser l'effet des réformes institutionnelles sur la relance économique des pays africains. Nous étudions l'impact des changements positifs, dans les indicateurs du climat des affaires de *Doing Business* et dans les indices de liberté économique de *Heritage Foundation*, sur les indicateurs de développement du secteur privé et sur les différences de performances économiques des pays africains. Des estimations économétriques sur un panel de pays Africains avec des données couvrant la période 2003-2008, révèlent que les réformes institutionnelles affectent significativement les indicateurs du développement du secteur privé, surtout le secteur financier et expliquent les différences du taux de croissance en Afrique.

*Classification JEL:* C33, O17, O55, P48

*Mots clés:* réformes institutionnelles, secteur privé, relance économique

## Abstract:

The aim of this paper is to analyze effect of institutional reforms on the revival of African economies. We study the effect of positive changes in business environment indicators of Doing Business project and Economic Freedom Index of Heritage Foundation, on the private sector development indicators and economic performances of African countries. Econometric estimations with panel data of African countries during the period 2003-2008, indicate that institutional reforms affect significantly private sector development indicators, and explain differences among growth rate in Africa.

*JEL classification:* C33, O17, O55, P48

*Keywords:* institutional reforms, private sector, economic revival

## 1. Introduction

La relation entre les réformes institutionnelles et les performances économiques fait désormais l'objet de plusieurs études, qui analysent empiriquement (Djankov et al. 2006) ou théoriquement (Antunes et al 2008) l'impact des indicateurs de ces réformes sur les performances économiques des pays et surtout sur leur secteur privé. Souvent défini comme l'ensemble des entreprises privées, dont le capital appartient en majorité à des particuliers ou à des sociétés privées, le secteur privé constitue un puissant moteur de croissance, un véritable fer de lance d'une croissance rapide. Il est également appréhendé à travers les indicateurs comme, la part de l'investissement du secteur privé dans le PIB, l'évolution des Investissements Directs Etrangers, les exportations manufacturières et par l'évolution du crédit domestique au secteur privé (Ruhashyankiko et Yehoue, 2006). D'autres études incorporent dans l'analyse du secteur privé, l'auto-entreprenariat, la création des Petites et Moyennes Entreprises (PME), et le secteur informel.

Par conséquent, des freins de natures institutionnelles à ces indicateurs de dynamisme du secteur privé peuvent porter un coup fatal aux performances économiques d'un pays. En effet à travers le programme *Doing Business*, la Banque Mondiale fournit une évaluation chiffrée des réglementations qui s'appliquent aux PME dans différents domaines : création d'entreprise, octroi de permis de construire, recrutement du personnel, transfert de propriété, obtention de crédit, protection des investisseurs, paiement des impôts, commerce transfrontalier, exécution des contrats et fermeture d'une entreprise. Ces indicateurs, élaborés pour mesurer la réforme des institutions, sont devenus capitaux à un développement réussi, et ont beaucoup d'effets sur les performances économiques des pays. Par ailleurs en se référant à North (1990), les institutions peuvent être définies comme les règles du jeu de la société, la combinaison des contraintes humaines qui déterminent les interactions entre les hommes.

Suite à North (1990), plusieurs études, notamment Acemoglu et al. (2001), Djankov et al (2006), et Antunes et al (2008) ont exploré les notions d'institutions et de réformes institutionnelles et leur relation avec les performances économiques. La plupart de ces études teste généralement l'hypothèse selon laquelle les différences dans l'accumulation du capital, la productivité et le niveau du revenu par habitant sont fondamentalement dues aux différences dans les infrastructures sociales entre pays. Les infrastructures sociales désignent les politiques des institutions et des gouvernements qui déterminent l'environnement économique dans lequel les individus accumulent la connaissance, et où les firmes accumulent le capital et produisent des outputs. En effet des infrastructures sociales favorables à un niveau élevé d'output, fournissent un bon environnement économique, encouragent l'accumulation du capital, l'acquisition de la connaissance, l'invention et le transfert de technologie. Mais certaines réformes à travers les réglementations et les lois constituent souvent le principal moteur de la diversion en économie.

Carlin et Seabright (2008) montrent que la littérature sur l'importance du climat des affaires pour le développement économique est vaste et souvent contradictoire. Par ailleurs, l'importance relative des contraintes du climat des affaires varie d'un pays ou d'un groupe de pays à un autre. Par exemple en Asie du sud et de l'Est, l'accès à la finance est un problème dans moins de pays que ne le sont beaucoup d'autres contraintes ; en Amérique Latine et Centrale, l'administration fiscale est moins problématique que beaucoup d'autres contraintes ; et dans l'OCDE, l'incertitude des politiques est moins fréquemment problématique que ne le sont d'autres contraintes. Les entreprises dans les pays du Sud Asiatique ne classent pas les pratiques anticoncurrentielles comme problématiques, pas plus qu'elles ne sont relevées

comme un problème majeur dans les pays africains. L'analyse de Nabli et al (2008) aide à comprendre les progrès dans les réformes et le développement du secteur privé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Elle montre le rôle critique joué par les relations entre l'État et le secteur privé dans la détermination des progrès dans les réformes, et leur impact sur le développement du secteur privé.

Les éditions 2007 et 2008 de *Doing Business* fournissent des résultats selon lesquels la lourdeur et la lenteur des formalités de création d'entreprise dans certains pays africains, de même que les frais auxquels sont exposés ceux qui cherchent à créer une entreprise individuelle constituent des obstacles au développement du secteur privé. Selon l'édition 2009, les pays africains ont adopté plus de réformes positives en 2007–2008 que dans toutes les années précédemment couvertes par *Doing Business* et trois des dix premiers réformateurs du monde se trouvent en Afrique : le Sénégal, le Burkina Faso et le Botswana. Les réformes se multiplient également dans les pays sortant d'un conflit : le Libéria, le Rwanda, la Sierra Léone et les Iles Maurice. Notons que ces réformes se déroulent dans un environnement institutionnel qui n'est pas du tout appréciable. Selon le rapport de *Transparency International*(2009), sur 180 pays, les pays de l'Afrique Sub-saharienne et du Moyen-Orient, sont en bas de tableau parmi les plus corrompus. A titre d'exemple, les Etats-Unis, perçus comme peu corrompus, sont au 18e rang, tandis que le Zimbabwe est 166ème, le Nigeria 121ème, le Kenya 147ème, l'Ethiopie 126ème ou encore le Cameroun, 141ème. Ce rapport fait également état d'avancées notoires dans certains pays africains, notamment au Rwanda (102ème rang). Ces caractéristiques peuvent également expliquer les différences de performances économiques des pays africains.

Nous remarquons cependant que, même si les indicateurs du climat des affaires sont clairement définis et varient fortement d'un pays africains à un autre, beaucoup d'interrogations subsistent sur leur pertinence dans l'explication des différences de performances économiques entre les pays et des différences de la taille du secteur privé. Ainsi pouvons-nous demander si les différences entre pays au niveau des indicateurs du climat des affaires sont sources des différences des performances économiques des pays africains. Si oui, quels sont les indicateurs qui expliquent plus les différences de dynamisme du secteur privé ? Cette étude a pour objectif de déterminer l'effet des changements positifs dans les indicateurs du climat des affaires de *Doing Business*, les indices de liberté économique de *Heritage Foundation* et dans l'indice de perception de la corruption de *Transparency International*, sur les différences de performances économiques en Afrique.

Le reste du papier est organisé comme suit : Dans la prochaine section(2), nous évaluons les progrès dans les réformes économiques et l'état des récentes performances économiques dans les pays africains. En (3), nous passons en revue, la littérature économique sur les liens entre institutions, secteur privé et croissance. Nous offrons, à la suite d'une modélisation théorique en (4), des résultats des estimations économétriques des effets de quelques indicateurs institutionnels sur le secteur privé et le taux de croissance en (5). Dans la dernière section, nous tirons un certain nombre de conclusions et remarques sur les perspectives futures de réforme.

## **2. Réformes, environnement des affaires et performance économiques des pays africains**

Le projet *Doing Business*, lancé il y a quelques années, étudie la situation des PME d'un pays et mesure les réglementations auxquelles elles sont assujetties durant leur cycle de vie. *Doing Business* est également à l'heure actuelle l'un des outils normalisés utilisés dans différents domaines de compétence pour mesurer l'impact de la réglementation nationale sur l'activité des entreprises. Le rapport de l'année 2009 couvre dix types d'indicateurs dans 181 pays. Le projet utilise les informations fournies par les pouvoirs publics, les universités, les

spécialistes et les groupes d'évaluation. L'objectif fondamental est de réunir les éléments nécessaires pour apprécier la réglementation des entreprises et l'améliorer. Ce projet fournit les informations sur presque tous les pays du continent africain dont quelques caractéristiques sont décrites dans les paragraphes ci-dessous.

## 2.1 Des efforts considérables de réformes institutionnelles

En 2009, au moins un pays africain (Maurice) figure sur la liste des 25 premiers pays pour la facilité de faire des affaires. Quatre pays font partie des 10 premiers réformateurs au cours de la période 2007-2008, (Sénégal, Burkina-Faso, Botswana, et Egypte). Les pays réformateurs sont également compétents dans le secteur formel, grâce à la création d'entreprises et d'emplois, l'une des meilleures façons de réduire la pauvreté.

Cependant il est à relever que certains pays comme le Rwanda ont fait beaucoup d'effort en matière de réformes institutionnelles. Par contre il faut noter qu'il y a au cours de la période certaines réformes qui ont plutôt contribué à rendre plus difficile les affaires. Le cas le plus marquant est l'ensemble des réformes intervenues au Zimbabwe ces dernières années. Comme le signale le **Tableau 1**, la facilitation de la création d'entreprise et la réduction des coûts d'importation et d'exportation sont les domaines dans lesquels la plupart des pays africains ont entrepris des réformes. Par contre, moins de réformes ont été entreprises dans le domaine de la fermeture des entreprises. En somme la mise en œuvre de réformes montre clairement l'attachement des gouvernements à créer des institutions solides et à adopter des politiques rigoureuses, ce qui contribue à attirer les investisseurs.

Tableau 1 : Nombre de pays africains ayant fait des réformes positives au cours de la période 2003-2008 dans les domaines couverts par *Doing Business*.

Périodes	Création d'entreprises	Octroi de permis de construire	Embauche des travailleurs	Transfert de propriété	Obtention de prêts	Protection des investisseurs	Paiement des taxes et impôts	Commerce transfrontalier	Exécution des contrats	Fermeture d'entreprise
2003/2004	1	0	0	1	2	1	2	2	2	0
2005/06	11	3	0	13	2	2	11	5	5	1
2006/07	12	6	1	12	5	1	7	9	5	1
2007/08	16	8	2	10	12	3	8	14	2	1
Total	40	17	3	36	21	7	27	30	14	3

Source : Nos calculs à partir des données de *Doing business 2004 à 2009*

Mais il reste beaucoup à faire. Les entreprises africaines se heurtent encore à des contraintes réglementaires et administratives plus lourdes que dans toute autre région, et les droits de propriété et ceux des investisseurs sont moins bien protégés en Afrique qu'ailleurs. Nombreux sont des pays africains qui figurent sur le bas de la liste du classement selon la facilité de faire les affaires. Ainsi, 9 pays figurent ces dernières années parmi les dix derniers sur la liste : Niger, Erythrée, Tchad, Sao Tomé-et-Principe, Burundi, République du Congo, Guinée-Bissau, République centrafricaine, République démocratique du Congo.

## 2.2 Une croissance diversement répartie,

Le taux de croissance de la région a frisé les 6 % en moyenne au cours de la dernière décennie, grâce à l'amélioration des conditions macroéconomiques et à la diminution des conflits sur le continent. Faisant suite à cinq années de croissance soutenue et au delà de 5 pour cent par année, l'Afrique a enregistré en 2008 un taux de 5,7 pour cent, contre 6,1 pour cent en 2007. Cette baisse en 2008 est liée, d'une part, aux envolées des prix des céréales et du pétrole qui ont fortement réduit le pouvoir d'achat des ménages et freiné la consommation. D'autre part, les turbulences financières dans le monde ont entraîné un recul de la demande extérieure qui a pesé négativement sur les économies africaines peu diversifiées et extraverties.

La croissance en 2008 est diversement répartie entre les régions du continent. L'Afrique de l'Est a enregistré la plus forte croissance (7,3 pour cent) suite aux performances remarquables de l'Éthiopie, du Rwanda et du Soudan. La croissance a été modérée en Afrique du Nord (5,8 pour cent) et de l'Ouest (5,4 pour cent). L'Afrique centrale enregistre la plus faible croissance (5,0 pour cent) en partie due à la contraction de la croissance au Tchad et en Centrafrique, (BAD 2009b). Malgré ces résultats économiques, force est de constater (comme le présente le **Tableau 2**) que la plupart des pays africains est toujours classée dans la catégorie des pays à revenu faible, tranche inférieure (33 pays), et seulement un pays, la Guinée équatoriale, est à revenu élevé, une situation due au fait que l'essentiel des recettes d'exportations du pays provient de quelques produits primaires d'origine minière notamment le pétrole. **L'annexe 1** donne la liste des pays selon le niveau de revenu par tête notons que La Lybie ne fait pas partie de cette analyse.

Classe	Nombre de pays
Revenu élevé	1
Revenu intermédiaire, tranche supérieure	5
Revenu intermédiaire, tranche inférieure	13
Revenu faible	33
Total	52

Source : Doing Business 2009

## 2.3 Une forte prépondérance du secteur informel.

Le **Tableau 3** présente par ordre d'importance le poids du secteur informel dans le revenu dans 24 pays d'Afrique. Ainsi le Zimbabwe, la Tanzanie et le Nigéria arrivent en tête, dans ces pays, le secteur informel contribue à plus de 50 pour cent au revenu national.

Pays	poids du secteur informel dans le revenu en %	Pays	poids du secteur informel dans le revenu en %
Zimbabwe	59,4	Côte d'Ivoire	39,9
Tanzanie	58,3	Madagascar	39,6
Nigéria	57,9	Burkina-Faso	38,4
Zambie	48,9	Ghana	38,4
Bénin	45,2	Tunisie	38,4
Sénégal	43,2	Maroc	36,4
Ouganda	43,1	Egypte	35,1

Niger	41,9	Kenya	34,3
Mali	41,0	Algérie	34,1
Ethiopie	40,3	Botswana	33,4
Malawi	40,3	Cameroun	32,8
Mozambique	40,3	Afrique du Sud	28,4

Source : *Doing business 2004*.

Par contre dans les pays comme le l'Afrique du Sud, le Cameroun, et le Botswana, le secteur informel est moins développé. Ces situations sont dues à un certain nombre de facteurs parmi lesquels l'on peut citer les disparités dans les réglementations en vigueur. En effet, lorsque les réglementations régissant la création et l'exploitation d'une entreprise sont complexes, les entrepreneurs renoncent à opérer dans le secteur formel et poursuivent leurs activités dans le secteur informel.

#### **2.4 Un nombre relativement élevé d'entreprises du secteur privé**

Selon Esfahani (2000), nombreux pays en développement, particulièrement ceux avec des institutions pauvres ont maintenu longtemps de larges et inefficients secteurs publics, au cours des années 80 et 90. La part des entreprises publiques dans le PIB reste autour de 14 pour cent dans les économies à revenu faible ; elle a oscillée entre 8 pour cent et 10 pour cent dans les pays à revenu intermédiaire et décline de 9 pour cent à 7 pour cent dans les économies industrialisées (Esfahani 2000)

Au cours des années 90, le nombre d'entreprises privées, dans la plus part des pays africains était de l'ordre de 75 pour cent à 98 pour cent du nombre total d'entreprises. Ceci montre l'importance du secteur privé dans les économies africaines au cours de cette période qui coïncidait avec la période des privatisations (Tableau 4a et 4b)

Année	Burkina		Centrafrique		Sénégal	
	Privé	Part en	Privé	Part en %	privé	Part en
1990	101	74.81	184	85.19	1093	95.54
1991	129	79.14	175	84.54	1158	95.86
1992	139	79.89	173	83.57	984	96.28
1993	136	79.07			1114	96.62
1994	177	83.89			1132	96.50
1995	185	84.47			1213	97.20
1996	190	86.76			1370	97.44
1997	196	88.67			1372	98.21

Source : nos calculs à partir des données de Afristat

### **3. Revue de littérature**

#### **3.1 Institutions, secteur privé et croissance**

Traditionnellement les analyses des politiques publiques sur la croissance à travers le secteur privé et l'entrepreneuriat se concentrent sur les effets de la taxation, des subventions et des services gouvernementaux comme la formation à l'entrepreneuriat et la fourniture de l'assurance sociale, sur la prise de risque et le choix d'occupation. Une large part de la littérature considère aussi les impacts des politiques publiques sur l'équilibre du marché des capitaux en présence d'asymétrie d'information, (Hyytinen et Takalo 2003).

Les récentes études s'adressent beaucoup plus aux rôles des institutions North(1990), et l'amélioration du climat des affaires à travers les réformes et réglementations qui constituent



un intérêt majeur du programme *Doing business*. Pour Chemin (2009) un système juridique sous développé constitue un obstacle à l'entrepreneuriat ; la faiblesse du système juridique réduit l'incitation à démarrer une activité car elle réduit la sécurité des droits de propriétés, réduisant ainsi les possibilités d'accès au crédit.

Les institutions juridiques peuvent affecter l'entrepreneuriat à travers deux mécanismes : Premièrement, l'institution juridique efficace avec une rapide punition des violations de lois améliore la confiance des entrepreneurs quand à la sécurité de leur droit de propriété. Johnson et al. (2000) montrent dans un modèle théorique qu'une amélioration du niveau des lois attire plus de firmes vers l'économie formelle, ce processus peut être plus tard renforcé par une base fiscale plus large. Deuxièmement, les institutions juridiques peuvent affecter l'entrepreneuriat à travers les marchés de crédit. Bianco et al (2005) montrent que la fonction clé des tribunaux dans les relations de crédit est de forcer les emprunteurs solvables à rembourser à temps, alors qu'un système juridique faible accroît des comportements opportunistes chez les emprunteurs. Ces derniers anticipent que les créiteurs ne seront pas capables de rentrer facilement dans leurs fonds à travers les tribunaux. Ainsi la tentation de défaut est élevée ; par conséquent les créiteurs répondent à ce comportement stratégique par la réduction des crédits octroyés.

Pour analyser les réformes des institutions et leurs incidences sur l'activité, plusieurs auteurs ont développé différents **indicateurs** et différentes **méthodologies**.

### ***3.2 Les indicateurs des réformes institutionnelles***

Depuis 2004, *Doing Business* suit les réformes visant à simplifier la réglementation des entreprises, à renforcer les droits de propriété, à faciliter l'obtention de prêts et l'exécution des contrats en mesurant leur impact sur dix types d'indicateurs. Selon *Doing Business* (2009), les données recueillies depuis son lancement il y a quelques années, ont permis de réaliser plusieurs études sur le lien qui existe entre les résultats mesurés par les indicateurs et les réformes adoptées dans les domaines en question d'une part, et les résultats sociaux et économiques attendus d'autre part. Ces études aboutissent à diverses conclusions parmi lesquelles, on peut citer :

- L'abaissement des barrières à l'entrée est associé à un secteur informel plus restreint.
- La réduction des coûts d'entrée peut encourager la création d'entreprise et faire reculer la corruption.
- La simplification des démarches à effectuer pour créer une entreprise peut accroître les possibilités d'emploi.

Il y a certains de ces indicateurs qui font plus l'objet des études : il s'agit de la protection des investisseurs et l'exécution des contrats ; mais cela ne signifie pas que les autres sont négligeables.

#### ***Protection des investisseurs***

Castro et al 2004 cherchent à répondre à la question de savoir si la protection des investisseurs favorise la croissance économique ; ils montrent à travers un modèle théorique que la protection des investisseurs a deux effets opposés sur la croissance économique : D'une part, l'effet de demande selon lequel une amélioration de la protection des investisseurs conduit à un meilleur partage du risque, ce qui favorise une forte demande du capital. Cet effet suppose une relation positive entre protection des investisseurs et croissance économique. D'autre part, l'effet d'offre travaille dans le sens opposé, une meilleure protection des investisseurs implique un taux d'intérêt élevé dû aux changements des prévisions de demande ; un taux d'intérêt élevé réduit le revenu des entrepreneurs.

Empiriquement La porta et al (1998) montrent que l'effet d'offre est plus faible que l'effet de demande dans les pays à faibles restrictions sur les flux de capitaux. Si les investisseurs ne sont pas protégés, les marchés financiers ne parviennent pas à se développer et les banques deviennent les seules sources de financement. Par conséquent, les entreprises ne parviennent pas à atteindre la taille qu'il leur faudrait pour être compétitives en raison de l'insuffisance des financements, ce qui freine la croissance économique. L'existence d'instruments juridiques et réglementaires de protection des investisseurs expliquent plus les décisions d'investir que les caractéristiques de l'entreprise (*Doing Business* 2009).

D'autres études comme Haidar (2008) confirment que le niveau de protection des investisseurs conditionne les différences du taux de croissance du PIB entre les pays, ainsi les pays avec de meilleures protections des investisseurs croissent plus vite que ceux qui ont une faible protection. Les économies qui se classent parmi les meilleures dans l'indice de protection des investisseurs imposent des conditions rigoureuses de divulgation de l'information, et donnent aux actionnaires un accès général à l'information, aussi bien avant que pendant les actions en justice, afin de déterminer la responsabilité des dirigeants.

A l'aide d'une analyse transversale Perotti et Volpin (2006) montrent que le taux d'entrée de nouvelles firmes et le nombre total de procédures sont positivement corrélés avec la protection des investisseurs dans les secteurs qui sont financièrement dépendants. Ensuite les pays avec une plus grande crédibilité des institutions politiques ont une meilleure protection des investisseurs et un coût d'entrée faible. Et enfin la protection des investisseurs conditionne plus l'entrée que le développement du marché financier. Les résultats montrent par ailleurs que, la protection des investisseurs dépend à la fois de la qualité des règles légaux et de leurs exécutions, elle est influencée par les politiciens et les bureaucrates. Une faible exécution des contrats réduit donc l'accès aux finances et crée une barrière effective à l'entrée des entrepreneurs pauvres.

### ***Exécution des contrats***

Faute de tribunaux efficaces, les entreprises investissent moins et réduisent leurs opérations commerciales, elles préfèrent évoluer au sein d'un petit groupe de personnes qu'elles connaissent et avec qui elles ont déjà travaillé ensemble.

Antunes et al. (2007) examinent comment les différences des niveaux du secteur informel et de revenu par tête entre les pays peuvent être expliquées par les coûts liés aux réglementations et le degré d'exécution des contrats financiers à l'aide d'un modèle d'équilibre général avec agents hétérogènes et contrainte de crédit. Les résultats révèlent que :

- 1) les coûts liés aux réglementations et le niveau d'exécution des contrats n'expliquent pas les différences de niveau du secteur informel observé aux Etats Unis et en Europe Méditerranée.
- 2) Pour les pays en développement comme le Pérou, l'exécution des contrats et les coûts sont importants dans l'explication de la taille du secteur informel. Enfin
- 3) les coûts et l'exécution des contrats ne comptent pas beaucoup dans l'explication des différences de revenus observées entre les pays. Toujours à l'aide d'un modèle d'équilibre général avec agents hétérogènes, Antunes et al (2008) montrent que les différences à travers les pays en termes de coût d'intermédiation et d'exécution des contrats génèrent des différences en termes de choix d'occupation (Choix entre devenir travailleur salarié ou entrepreneur d'une part et entre entreprendre dans le secteur formel ou le secteur informel d'autre part), de niveau des firmes, de crédit, de revenu et d'inégalité de revenu.

Les réformes dans d'autres domaines, tels que les droits des créanciers, aident à augmenter le nombre des crédits bancaires que si les contrats peuvent être exécutés devant les tribunaux (Safavian et Sharma 2007). Une étude, menée dans 41 pays en développement, montre que chaque amélioration de 10 pour cent dans la résolution des litiges commerciaux

entraîne une baisse de 2,3 pour cent de la part du secteur informel de l'économie nationale, (Dabla-Norris, Gradstein et Inchauste 2008).

### ***Facilité de création d'entreprise***

La facilité de création d'entreprise s'analyse à travers les procédures, le délai, le coût et le capital minimum à verser pour créer une entreprise. La simplification des formalités d'entrée dans le secteur formel encourage la création de nouvelles entreprises. La facilitation de l'entrée dans le secteur formel a donné lieu à une augmentation d'environ 4 pour cent du nombre de nouvelles entreprises. Il existe, en outre, une corrélation entre la simplification des modalités de création d'entreprises et l'augmentation de la productivité des entreprises existantes. L'analyse de la situation de 97 pays, montre qu'une réduction des coûts d'entrée d'un montant équivalant à 80 pour cent du revenu par habitant a augmenté le facteur total de productivité de l'ordre de 22 pour cent. L'analyse de 157 démontre que la même réduction des coûts d'entrée se traduit par une augmentation d'environ 29 pour cent de la production par employé (Berseghyan 2008). L'analyse de l'entrée des entreprises dans le secteur formel au Mexique montre que la concurrence exercée par les nouveaux arrivants engendre une baisse des prix de 1 pour cent, et une réduction de 3,5 pour cent du revenu des entreprises en exercice, (World Bank 2009).

### ***Paiement des taxes et impôts***

La théorie économique reste partagée sur la question de l'effet de la taxe sur l'entrepreneuriat, Fossen et Steiner (2009). D'une part des taxes élevées constituent un obstacle à l'activité du secteur privé. Ainsi Gentry et Hubbard (2000) soutiennent que la taxe réduit le revenu après taxe pour les entrepreneurs qui ont des projets risqués et décourage ainsi la décision d'entreprendre. D'autre part Domar et Musgrave (1944) démontrent que les gouvernements peuvent encourager l'entrepreneuriat en partageant le risque à travers la taxation. En outre les possibilités d'évasion fiscale peuvent aussi expliquer la relation positive entre la taxation et l'entrepreneuriat ou le secteur privé.

Par ailleurs, Henrekson (2007) affirme qu'il est difficile d'établir empiriquement une relation négative entre le niveau de taxe et l'auto-entrepreneuriat, car les taxes élevées peuvent stimuler l'auto-emploi mais réduire l'entrepreneuriat productif. Djankov et al (2008) dévoilent que des taux d'imposition plus élevés s'accompagnent de moins d'investissement privé, de moins d'entreprises formelles par habitant et des taux de création d'entreprises plus faibles. L'analyse indique par exemple, qu'une augmentation de 10 pour cent du taux effectif d'imposition sur les bénéfices des entreprises réduit le ratio de l'investissement au PIB de 2 pour cent. Dans les pays où les impôts sont élevés et où les gains associés semblent faibles, beaucoup d'entreprises préfèrent tout simplement rester informelles.

### ***Commerce transfrontalier***

*Doing Business* procède à une évaluation des conditions administratives en matière d'exportation et d'importation, ainsi que le nombre de documents requis, le délai et le coût associés. Plus le processus d'exportation ou d'importation est laborieux, moins la probabilité qu'un entrepreneur soit capable de toucher sa clientèle à temps est grande. Cela nuit à la capacité de développement des entreprises et de création d'emplois. Une étude sur 126 pays évalue la perte liée aux délais d'exportation à 1 pour cent du commerce pour chaque jour supplémentaire. Pour les produits agricoles périssables, le coût s'élève à près de 3 pour cent du volume de transactions pour chaque jour supplémentaire. Certains produits non agricoles sont également soumis au facteur temps, tels que les accessoires de mode et les biens de consommation électroniques. Une autre étude révèle que pour chaque signature

supplémentaire qu'un exportateur doit obtenir, le volume d'échange baisse de 4,2 pour cent. Pour les exportations haut de gamme, la réduction est d'environ 5 pour cent, (Sadikov 2007).

Nous réalisons qu'il y a une diversité d'indicateurs de réformes qui ne sont pas négligeables, même dans le contexte africain. Ainsi dans notre étude nous intégrons relativement plus d'indicateurs de réformes dans l'analyse économétrique. Ceci nous permettra d'être un peu plus exhaustifs par rapport aux autres études qui ne se concentrent parfois de manière parcimonieuse que sur un ou deux indicateurs, afin de voir ce qui est plus pertinent pour l'Afrique.

#### 4. Approche méthodologique

L'approche d'analyse est capitale dans la détermination de la pertinence des résultats de l'effet des réformes sur les performances économiques. Ainsi, selon Carlin et Seabright (2008), la capacité des régressions en coupe transversale à révéler quels institutions ou éléments du climat des affaires comptent réellement pour le développement à long terme est fortement limitée par: -1) la corrélation entre les approximations qui sont utilisées pour les caractériser; -2) les problèmes dans la mesure des variables du climat des affaires ; - la persistance des institutions au cours du temps ; -3) le nombre limité de pays ; - 4) le manque d'instruments crédibles pour traiter le problème de la causalité inverse, tout comme les erreurs de mesure et les variables omises corrélées.

Dans cette étude, pour déterminer les effets des changements positifs des indicateurs du climat des affaires sur le développement du secteur privé, nous procédons en premier lieu par la présentation d'un modèle théorique inspiré des modèles de croissance endogène. Puis en second lieu, nous estimons à l'aide de l'économétrie des données de panel, des équations dans lesquelles les indicateurs du secteur privé seront des variables expliquées et les indicateurs des réformes, les variables explicatives.

##### 4.1 Le modèle

Les modèles économétriques qui permettent d'analyser le rôle des institutions et des réformes institutionnelles sur les performances économiques sont souvent dérivés des modèles de croissance endogènes.

Soit la fonction de production Cobb-Douglas

$$Y_{it} = A_{it} K_{it}^{\alpha} L_{it}^{\beta} \quad (1)$$

où  $Y$  est le niveau d'output,  $A$  le niveau de productivité ;  $K$  le stock de capital ;  $L$  le stock de travail,  $i$  et  $t$  représentent respectivement le pays et le temps.

En supposant que la fonction de production présente des rendements constants à l'échelle en ce qui concerne les facteurs physiques, elle peut être réécrite en termes de production par tête,

$$y_{it} = A_{it} k_{it}^{\alpha} \quad (2)$$

où les lettres minuscules représentent les grandeurs en unités par tête.

L'approche traditionnelle dans la littérature empirique sur la croissance et les institutions est d'introduire une mesure de la qualité des institutions dans un terme linéaire additionnel d'un modèle de régression de la croissance.

$$g = B_z Z + B_I I + \eta \quad (3)$$

où  $I$  est une mesure de la qualité des institutions et  $Z$  est un vecteur des variables de contrôle (selon la théorie  $Z$  inclus au moins, le revenu initial, l'investissement en capital physique et l'investissement en capital humain). Cette approche peut être justifiée théoriquement en considérant que  $A$  est une fonction linéaire de la qualité des institutions.

Cependant la littérature sur les institutions suppose une relation plus complexe entre les institutions et la croissance. Par exemple, pour North (1990), les institutions affectent non

seulement l'efficacité de la production mais aussi la technologie employée. Ceci suppose la possibilité qu'un seuil de qualité des institutions soit atteint avant d'adopter une technologie différente. Spécialement la possibilité que les institutions soient considérées comme une variable qui indexe la fonction de production agrégée.

$$\begin{aligned} Y_i &= A_i K_i^{\alpha_0} L_i^{\beta_0} \text{ si } I_t < I_0 \\ Y_i &= A_i K_i^{\alpha_1} L_i^{\beta_1} \text{ si } I_t \geq I_0 \end{aligned} \quad (4)$$

où les coefficients  $\alpha_i$  et  $\beta_i$  varient avec l'état des institutions  $I_t$ . La qualité  $I_0$  représente le seuil de qualité institutionnel qui doit être atteint avant l'exploitation d'un nouveau seuil de technologie, (Bernard et Jones, 1996).

Le traitement des institutions comme indexant la fonction de demande agrégée dans l'analyse empirique de la croissance est délicat si bien qu'il implique la présence de multiples régimes de croissance et donc l'hétérogénéité des paramètres (Minier 2007).

Comme Jalilian et al. (2007), supposons une simple règle keynésienne d'accumulation du capital selon la spécification suivante

$$dk/dt = sy - (n + \delta)k \quad (5)$$

où  $dk/dt$  est le taux de croissance du stock de capital par tête qui est supposé être égale au flux d'épargne (ou investissement), moins la dépréciation du capital et la croissance de la force de travail. Dans cette équation,  $s$  est la part de l'épargne brute dans la production par tête,  $\delta$  est la dépréciation du capital, et  $n$  est le taux de croissance de la population comme proxy de la croissance de la force de travail.

En posant cette équation égale à zéro nous aboutissant à la solution de l'état stationnaire du stock de capital par tête  $k = sy/(n + \delta)$ .

En appliquant le logarithme aux deux membres de l'équation(2) et en remplaçant la solution de l'état stationnaire de  $k$  dans (2) donne la solution de l'état stationnaire de la production par tête comme suit :

$$\ln(y_{it}^*) = \left[ \frac{1}{1-\alpha} \right] \left[ \ln A_{it} + \alpha \ln \left( s_{it} / (n_{it} + \delta_{it}) \right) \right], \quad (6)$$

où (\*) signifie la valeur à l'état stationnaire.

Nous adoptons l'hypothèse de Mankiw, Romer, et Weil(1992) selon laquelle les économies tendent vers leur état stationnaire selon l'approximation suivante :

$$\ln y_{it} - \ln y_{i0} = \lambda (\ln y_{it}^* - \ln y_{i0}), \quad (7)$$

où  $y_0$  représente le niveau initial du revenu par tête et  $\lambda = (1 - e^{-\eta})$  est l'ajustement dynamique vers l'état stationnaire,  $\eta$  est la vitesse de convergence.

De (5) nous pouvons tirer la croissance de la production par tête comme suit

$$g_{it} = (\lambda/t) (\ln y_{it}^* - \ln y_{i0}) \quad (8)$$

remplaçons  $(\ln y_{it}^*)$  par son équivalent de (4) et cela nous donne une relation de la croissance de la production par tête

$$g_{it} = (\lambda/t(1-\alpha)) \left[ \ln A_{it} + \alpha \ln \left( s_{it} / (n_{it} + \delta_{it}) \right) \right] - (\lambda/t) \ln y_{i0} \quad (9)$$

La Productivité Totale des Facteurs joue un rôle important dans la croissance ; nous supposons que sa dynamique prend la forme suivante :

$$A_{it} = A_{i0} e^{\gamma_{it}}, \quad (10)$$

où  $A_{i0}$  signifie le niveau initial de la productivité et le taux de croissance de l'efficacité par tête. En substituant A de (8) dans (7), le taux de croissance de la production par tête est représenté par la relation suivante.

$$g = \phi_1 \ln A_{i0} + \phi_2 \gamma_i + \phi_3 \ln \left( s_{it} / (n_{it} + \delta_{it}) \right) - \phi_4 \ln y_{i0} \quad (11)$$

où  $\phi_1 = \lambda/t(1-\alpha)$ ,  $\phi_2 = \lambda/(1-\alpha)$ ,  $\phi_3 = \lambda\alpha/t(1-\alpha)$ , et  $\phi_4 = \lambda/t$

En ajoutant quelques variables de contrôle et des variables qualitatives ainsi qu'un terme stochastique à (9) on obtient un modèle économétrique permettant d'évaluer le rôle que jouent les réformes institutionnelles dans les performances économiques.

Cette spécification est similaire à Temple et Johnson(1995), Jalilian et al. (2007) émettent une hypothèse additionnelle suivant la littérature récente sur la régulation dans les pays en développement que le taux de croissance de l'efficacité  $\gamma$  varie directement avec la qualité des institutions de régulation dans le pays.

Dans notre étude nous nous intéressons à une composante de la croissance : la contribution du secteur privé, Dalamagas (1998) montre que le taux de croissance du produit par tête dépend du taux de croissance par tête du capital privé et du capital public approximé par la part annuelle de l'investissement (Public et privé) dans la production.

$$g = ag^{pub} + (1-a)g^{priv}$$

Il s'agira ici d'isoler le taux de croissance dans le secteur privé

$$g^{priv} = \left[ 1/(1-a) \right] g - \left[ a/(1-a) \right] g^{pub} \quad (13)$$

Où  $g^{priv}$  et  $g^{pub}$  désignent respectivement le taux de croissance des grandeurs du secteur privé et celui des grandeurs du secteur public.

#### 4.2 Equations à estimer :

Nous analysons empiriquement les effets des réformes institutionnelles et économiques sur les différences de performance économique notamment au niveau des indicateurs du dynamisme du secteur privé à travers une estimation économétrique pour un panel de pays africains. Pour ce faire, suite à l'analyse théorique ci-dessus, nous utilisons le modèle économétrique suivant inspiré de Djankov et al. (2006) qui étudient l'effet de la régulation sur la croissance :

$$SP_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 RI_{it} + \delta X_{it} + \varepsilon_{it} \quad (14)$$

$RI$  désigne les réformes institutionnelles, il s'agit ici de *dbreforme*, *dbnbref* et *economicf*

1) Pitlik, et Wirth (2003) utilisent comme mesure des réformes économiques les indices de liberté économique de *Fraser Institute*. Il y a également une utilisation de plus en plus des indices de liberté économique de *Heritage Foundation/Wall Street Journal annual*. Selon Dreher, et Rupperecht (2007) des études récentes suggèrent l'utilisation des changements dans l'indice de liberté économique pour mesurer les réformes de libéralisation (Heinemann, 2004).

2) Amin et Djankov (2009a, 2009b) adoptent deux mesures des réformes de *Doing Business*: Premièrement les informations codées comme une variable binaire qui est égale à 1 si un pays met en œuvre une réforme positive au cours de l'année et 0 sinon. Deuxièmement une mesure alternative qui est égale à (Log de 1 plus) le nombre d'indicateurs sur lesquels les réformes ont porté au cours de l'année. Ils utilisent les données relatives aux réformes des indicateurs de *Doing Business* qui ont l'avantage de refléter les réformes concrètes et de couvrir plusieurs domaines de politique économique.

Notre analyse adopte les mêmes indicateurs pour les réformes. Dans cette étude les réformes institutionnelles sont mesurées par les changements annuels au niveau des indicateurs de

l'environnement des affaires de la Banque mondiale et des indices de liberté économique de *Heritage Foundation*.

$X$  est l'ensemble des variables de contrôle permettant d'avoir de bonnes estimations des différentes équations. Il s'agit par exemple du taux d'inflation, les dépenses publiques d'investissement et le niveau de revenu.  $\varepsilon$  est le terme d'erreur incorporant les variables non prises en compte par le modèle.

La variable expliquée  $SP$  (Secteur privé) est décomposée en plusieurs indicateurs en tenant compte des divers aspects du secteur privé. Nous estimons ainsi quatre équations. Nous captions le secteur privé par les indicateurs comme l'investissement privé, nous utilisons dans cette étude la formation brute du capital fixe du secteur privé ( $lpriv$ ) ; le crédit domestique au secteur privé ( $ldcps$ ), et les Investissements Directs Etrangers ( $fdim$ ). Par ailleurs nous ajoutons le taux de croissance du PIB ( $reel\_gdp$ ).

### **4.3 Les données et estimations économétriques**

Dans cette étude nous utilisons les indicateurs de l'environnement des affaires de la Banque mondiale disponibles dans la base de données *Doing business* sur la période 2003-2008. Notre variable dépendante, le développement du secteur privé est capté par le niveau annuel de trois indicateurs, la Formation Brute du Capital Fixe du secteur privé, le crédit domestique au secteur privé, et les Investissements Directs Etrangers, auxquels nous ajoutons le taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) par tête.

Les données sur ces variables proviennent de *Africa Development Indicators* : ADI 2009, des annuaires statistiques, et du livre de poche de la BAD (Banque Africaine de Développement) et concernent presque l'ensemble des pays Africains sur la période 1995-2008.

Les données sur les institutions et les réformes institutionnelles proviennent d'une part de la base de données du *Doing Business* (plusieurs éditions de 2003 à 2008), et d'autre part de *Heritage Foundation* (indice de liberté économique) sur la période 1995 à 2008. L'indice de perception de la corruption provient des données de *Transparency International*.

Certains pays n'interviennent pas dans les estimations, en raison de non disponibilité de données, c'est le cas par exemple de la Somalie, et la Lybie,

#### **Estimations**

Nous effectuons des régressions sur donnée de panel, afin de capter effectivement les effets des modifications intervenues dans les indicateurs des réformes, au cours de la période. Pour la plupart des cas, certaines variables sont considérées en logarithme, ceci nous permet non seulement de linéariser les relations, mais aussi, de lisser les variables en réduisant les amplitudes.

#### **Problèmes de simultanéité et d'endogénéité**

Les problèmes éventuels qui peuvent subvenir dans cette étude sont les biais de simultanéité ou de causalité inverse et le problème d'endogénéité. Le test de causalité de Granger est souvent utilisé pour établir le sens de causalité. Ce test nécessite des séries relativement de longues périodes, or la dimension temporelle de nos données sur les indicateurs de réformes est limitée pour permettre une mise en œuvre de ce test. Heureusement de nombreuses études, notamment Jalilian et al. (2007) et Djankov et al. (2006) aboutissent à des résultats solides avec un sens de causalité allant des réformes vers les performances économiques. Nous adopterons ce sens de causalité dans la présente étude. D'autre part les indicateurs du secteur privé et ceux des réformes institutionnelles peuvent être potentiellement endogènes. De ce fait les estimateurs des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) ne sont donc pas robustes. Pour contourner les éventuels biais d'endogénéité, la méthode des doubles moindres carrés ou la méthode des variables instrumentales est souvent

recommandée, les variables sont instrumentées par leur valeur retardée. Dans cette étude nous utilisons la Méthode des Moments Généralisés (GMM) et GMM robuste qui est plus efficace que la méthode des variables instrumentales, en présence d'hétéroscédasticité. Nos instruments sont pour la plupart les déterminants des réformes. Par ailleurs, pour avoir quelques idées sur la validité de nos variables instruments, les tests de Sargan, de J statistic de Hansen ont été élaborés sur l'ensemble des quatre équations.

## 5. Résultats et interprétations des analyses économétriques

Les résultats de nos estimations sont contenus dans l'annexe 2. Selon ces résultats, les réformes institutionnelles affectent significativement le secteur privé et les différences de performances économiques des pays africains.

### L'investissement privé

Nous estimons avec les méthodes économétriques des Moindres carrés ordinaires avec effet fixe, la méthode des moments généralisés et la méthode des moments généralisés robuste à l'hétéroscédasticité. Nous réalisons l'analyse, d'abord pour l'ensemble des pays africains ensuite ces pays sont classés en deux groupes suivant leur origine légale. Nous avons ainsi les estimations pour les pays à origine légale francophone et les pays à origine légale britannique.

Les résultats de nos estimations de l'équation de l'investissement privé (tableaux A1 à A3), montrent que pour l'ensemble des pays africains les réformes du programme *Doing Business* (en considérant la variable *bdreform*) expliquent significativement les investissements privés. Les résultats révèlent également la significativité des réformes lorsque nous considérons uniquement les pays anglophones. Par contre les réformes ne semblent pas expliquer significativement les investissements privés dans les pays francophones. Ainsi lorsqu'on passe d'une situation de statu quo à une situation de réforme, les investissements privés augmentent entre 0,61 pour cent et 0,83 pour cent pour l'ensemble des pays africains et entre 0,79 pour cent et 1,02 pour cent pour les pays anglophones.

Par ailleurs si nous considérons le nombre de réforme (Log de 1+nombre de réforme : *ldbnbref*), l'augmentation du nombre de réforme de 1 pour cent entraîne un accroissement des investissements privés de 0,47 pour cent pour l'ensemble et entre 0,67 pour cent et 0,99 pour cent pour les pays anglophones. L'indice de liberté économique n'est significatif dans l'explication des investissements privés que pour les pays anglophone. Notre explication à ces résultats est que les réformes sont encore insuffisantes dans les pays à origine légale francophone. Il reste donc beaucoup à faire dans ces pays, pour pouvoir espérer des effets significatifs sur le secteur privé. La non significativité des indices de liberté économique révèle que les réformes institutionnelles de *Doing Business* comptent relativement plus pour la relance de l'investissement privé.

Les autres facteurs institutionnels (la corruption, la démocratie, l'indice de protection des investisseurs) expliquent significativement les investissements privés. La corruption affecte négativement les investissements privés, lorsqu'on passe d'un niveau faible de corruption à un niveau élevé l'investissement privé baisse entre 0,1 pour cent et 0,3 pour cent pour l'ensemble et pour les pays francophones. Mais l'effet est plus élevé lorsqu'on considère uniquement les pays anglophones, la baisse se situe entre 0,7 et 0,8 pour cent. L'indice de protection des investisseurs de *Doing Business* affecte significativement l'investissement privé mais l'effet est ambigu, car le signe de son coefficient dans la plupart des équations estimées est contraire à nos attentes.

Il faut également noter que l'investissement public affecte négativement les investissements privés pour l'ensemble des pays considérés (effet d'éviction), une augmentation des



investissements publics de 1 pour cent entraîne une diminution de 2 pour cent des investissements privés. Nous obtenons les mêmes résultats si nous considérons uniquement les pays francophones ; par contre l'effet est non significatif pour les pays anglophones. L'augmentation du crédit au secteur privé favorise les investissements privés. Lorsque les crédits bancaires au secteur privé augmentent de 1 pour cent, les investissements privés augmentent de 4 pour cent pour l'ensemble des pays, 2 pour cent pour les pays francophones, entre 3 pour cent et 4 pour cent pour les pays anglophones. Le développement financier est donc capital pour la relance de l'investissement privé dans les pays africains.

### **Le crédit bancaire au secteur privé**

Les résultats de l'estimation de l'équation du crédit bancaire au secteur privé sont compilés dans les tableaux (B1 à B3). Ces résultats montrent que pour l'ensemble des pays africains les réformes du programme *Doing Business*, ainsi que les réformes pour la liberté économique expliquent significativement (au seuil de 1 pour cent) l'expansion du crédit bancaire au secteur privé.

Lorsqu'un pays met en œuvre des réformes dans au moins un des domaines couverts par *Doing Business*, le crédit au secteur privé augmente entre 0,09 pour cent et 0,78 pour cent si on considère l'ensemble des pays, entre 0,01 pour cent et 0,69 pour cent pour les pays francophones et 0,5 pour les pays Anglophones.

Si nous considérons le nombre de réforme, lorsque le nombre de domaine couvert par les réformes augmente de 1 pour cent, le crédit au secteur privé augmente entre 0,08 pour cent et 5,76 pour cent pour l'ensemble des pays, entre 0,08 pour cent et 6 pour cent pour les pays francophones et l'effet est ambigu pour les pays anglophones (les élasticités sont entre -0,8 et +0,77).

En considérant le score global des indices de liberté économique, les réformes pour la liberté économique affectent positivement et significativement le crédit au secteur privé ; ainsi un accroissement correspondant à une déviation standard des indices entraîne une augmentation des crédits au secteur privé entre 0,02 pour cent et 0,1 pour cent pour l'ensemble des pays, les effets sont similaires si l'on considère uniquement les pays francophones ou les pays anglophones. Les réformes pour la liberté économique affectent ainsi de manière identique les pays francophones et les pays anglophones.

Les autres facteurs institutionnels sont également pertinents dans l'explication du crédit au secteur privé. La corruption affecte négativement le développement du crédit au secteur privé ; le passage d'un niveau faible de corruption à un niveau élevé entraîne une diminution du crédit bancaire au privé de 0,08 pour cent pour l'ensemble, 0,09 pour cent pour les pays francophones au seuil de 5 pour cent. Elle n'est pas par contre pertinente dans l'explication du crédit au niveau des pays anglophones. La démocratie affecte positivement et significativement le crédit au secteur privé. Une augmentation du niveau de démocratie correspondant à une déviation standard de l'indice polity2 entraîne une augmentation du crédit au privé de 0,04 pour cent pour l'ensemble des pays, 0,05 pour cent pour les pays francophones et entre 0,06 pour cent et 0,09 pour cent pour les pays anglophones.

Il faut également noter que les facteurs comme l'inflation, le niveau de revenu, l'investissement privé et public affectent positivement le crédit pour l'ensemble et même lorsqu'on considère uniquement les pays francophones ou les pays anglophones. Le niveau du revenu par tête est significatif dans toutes les équations du crédit bancaire au secteur privé. Il explique positivement le crédit bancaire au secteur privé. Notre explication à ce sujet est que l'accès au crédit est positivement corrélé au niveau de richesse. Ainsi dans les pays relativement plus riches, et ayant un système financier plus développé, il est facile au

particuliers d'avoir accès au crédit bancaire. Par conséquent, les réformes visant à réduire le niveau de pauvreté des populations et à leur fournir davantage de ressources leur permettent d'avoir facilement accès aux crédits bancaires ; puisqu'elles doivent faire face aux contraintes et garanties qu'imposent les banques et qui excluent les populations pauvres. La plupart des pays africains sont classés parmi les pays à revenu faible, donc des efforts considérables de meilleure répartition de ces maigres ressources sont nécessaires pour booster le développement du secteur privé et la croissance économique.

### **Les Investissements Directs Etrangers**

Les résultats contenus dans les tableaux (C1 à C3) montrent que les réformes créent des situations qui attirent les investisseurs étrangers. Ainsi la mise en œuvre des réformes dans au moins un des domaines couverts par *Doing Business* entraîne une augmentation des Investissements Directs Etrangers entre 3 pour cent et 4 pour cent au seuil de 1 pour cent pour l'ensemble des pays africains, entre 4 pour cent et 5 pour cent pour les pays francophones et 4 pour cent au seuil de 10 pour cent pour les pays anglophones.

L'indice de protection des investisseurs de *Doing Business* explique significativement et positivement les Investissement Directs Etrangers sur le continent. Les réformes allant dans le sens de la protection des investisseurs attirent les investissements étrangers ; l'amélioration de la protection de l'indice correspondant à une déviation standard de cet indice entraîne une augmentation des IDE entre 0,36 pour cent et 0,42 pour cent pour l'ensemble des pays, entre 0,2 pour cent et 1 pour cent pour les pays francophones et entre 0,6 pour cent et 0,8 pour cent pour les pays anglophones. En effet, les IDE proviennent souvent des firmes multinationales sensibles aux niveaux de protection des actionnaires minoritaires contre l'utilisation des actifs de la société par les dirigeants à des fins personnelles et aux conditions qui garantissent la protection des gains des actionnaires.

### **Le taux de croissance**

Les résultats de l'estimation de l'équation de croissance qui intègre les indicateurs des réformes institutionnelles et les indicateurs du secteur privé sont contenus dans les tableaux (D1 à D3). Les résultats montrent un effet direct que les réformes peuvent avoir sur la croissance et un effet indirect à travers les indicateurs de développement du secteur privé.

L'indice de liberté économique affecte significativement et positivement le taux de croissance, ainsi les réformes allant dans le sens de l'amélioration de cet indice de 1 pour cent entraînent une augmentation du taux de croissance entre 2 pour cent et 4 pour cent pour l'ensemble des pays considérés. La mise en œuvre de réforme dans au moins un des domaines couvert par *Doing business* entraîne une augmentation du taux de croissance entre 1 pour cent et 3 pour cent au seuil de signification de 10 pour cent pour les pays anglophones. Par ailleurs le nombre de réforme de *Doing Business* pris globalement semblent ne pas avoir un effet direct significatif sur le taux de croissance lorsqu'on considère séparément les pays francophones ou anglophones ; mais pour l'ensemble, l'élasticité est de 3 pour cent au seuil de 10 pour cent.

Cette faible significativité peut s'expliquer par le fait qu'il reste beaucoup à faire en matière de réformes des institutions économique et juridique pour relancer les économies africaines.

Les résultats confortent la présence d'une relation indirecte à travers les indicateurs du développement du secteur privé.

Une augmentation de 1 pour cent des IDE entraîne une augmentation du taux de croissance de 0,9 pour cent pour l'ensemble des pays, de plus lorsque l'investissement privé augmente de 1

pour cent, le taux de croissance augmente de 1,1 pour cent pour les pays anglophones. Notons également que les variables institutionnelles comme la démocratie et la corruption affectent significativement le taux de croissance.

## **6. Conclusion**

Il y a de nos jours, une croyance très répandue en ce que les réformes visant la qualité des institutions, sont des facteurs non négligeables dans les différences de performances des économies et dans l'émergence du secteur privé. La plupart des travaux antérieurs, comme ceux de Djankov et al (2006), Antunes et al (2008), supportent empiriquement cette thèse. Le présent article a pour objectif de déterminer l'effet des changements positifs dans les indicateurs du climat des affaires de *Doing Business*, les indices de liberté économique de *Heritage Foundation* et dans l'indice de perception de la corruption de *Transparency International*, sur les différences de performances économiques en Afrique.

Nos investigations à travers des estimations à l'aide de l'économétrie des données de panel, montrent que les différences entre les pays à travers le temps au niveau de : l'investissement privé, les investissements directs étrangers, le crédit domestique au secteur privé et le taux de croissance du produit intérieur brut, sont significativement influencées, par les différences dans les efforts de réforme des institutions. Par conséquent, les réformes institutionnelles sont des sources de créations d'emploi, d'attrait d'investisseurs étrangers, et de croissance soutenue pour les pays africains. La relance des économies africaines passe également par l'amélioration des institutions économique et juridique. Comme recommandations, nous proposons des études affinées aux seins de chaque pays afin de déceler les domaines prioritaires de réformes, encourageons la poursuite des réformes et l'évaluation périodique de leurs effets dans les divers domaines. Cette étude révèle également la pertinence des indicateurs du *Doing business* et par là, l'importance de ce programme d'évaluation pour servir de lanterne aux pays africains sur les choix des niveaux de réglementation pour une croissance soutenue.

## Références bibliographiques

- Acemoglu, D., Johnson, S., Robinson, J. A., (2001), “The colonial origins of comparative development: an empirical investigation” *American Economic Review* 91 (5), 1369–1401.
- Amin, Mohammad; Simeon Djankov (2009a) “Democracy and Reforms.” *Policy Research Working Paper* No. 4835, World Bank.
- Amin, Mohammad; Simeon Djankov (2009b) “Natural Resources and Reforms” *Policy Research Working Paper* No. 4882, World Bank.
- Antunes Antonio, Cavalcanti Tiago, Villamil Anne (2008) “The effect of financial repression and enforcement on entrepreneurship and economic development” *Journal of Monetary Economics* 55 (2008) 278-297
- Bernard, A.B., Jones, C.I., 1996 “Technology and convergence” *Economic Journal* 106 (437), 1037–1044
- Berseghyan, L. (2008), “Entry Costs and Cross-Country Differences in Productivity and Output.” *Journal of Economic Growth* 13 (2): 145–67.
- BAD (2009a), *Livre de poche des Statistiques de la BAD Volume XI 2009*, Banque africaine de développement.
- BAD (2009b), *Annuaire Statistique pour l'Afrique 2009*, Banque africaine de développement.
- Bianco, M., Jappelli, T., Pagano, M., (2005, “Courts and Banks: Effects of Judicial Enforcement on Credit Markets”, *The Journal of Money, Credit and Banking* 37 (2), 223–244 (April 2005).
- Carlin W. et Seabright P. (2008), “ Apportez-moi un rayon de soleil : quelles parties du climat des affaires les politiques publiques devraient-elles essayer de corriger ?”, *Revue d'économie du développement* 2008/4, N° 22, p. 31-87.
- Chemin M. (2009), “The impact of the judiciary on entrepreneurship: Evaluation of Pakistan's “Access to Justice Programme”, *Journal of Public Economics* 93 (2009) 114–125
- Dabla-Norris, E., Mark G. Gabriela I., (2008), “What Causes Firms to Hide Output? The Determinants of Informality.” *Journal of Development Economics* 85 (1): 1–27.
- Djankov, S, T. G, Caralee M, R. R, Andrei S. (2008). “The Effect of Corporate Taxes on Investment and Entrepreneurship.” *NBER Working Paper* 13756. Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research
- Djankov S., McLiesh C., Ramalho R. M., (2006), “Regulation and growth” *Economics Letters* 92 (2006) 395–401
- Djankov S. McLiesh C. Shleifer A. (2005), “private credit in 129 countries” *NBER Working Paper* 11078
- Dreher Axel, Sarah M. Rupprecht (2007) “IMF programs and reforms — inhibition or encouragement?” *Economics Letters* 95 (2007) 320–326
- Esfahani Hadi Salehi 2000 “Institutions and government Controls” *Journal of Development Economics* Vol, 63 (2000) 197-229
- Fossen F. M. Steiner V. (2009), “Income taxes and entrepreneurial choice: empirical Evidence from two German natural experiments” *Empir Econ* (2009) 36: 487–513
- Heckelman, Jac C. (2000) “Economic Freedom and Economic Growth: A short run Causal Investigation”, *Journal of Applied Economics*, Vol 3. No. 1 pp. 71-91
- Heinemann, F., (2004) “Explaining reform deadlocks”. *Applied Economics Quarterly* 55, 9–26
- Henrekson M. (2007), “Entrepreneurship and institutions” *Comp. Labor Law & Policy Journal* Vol. 28:717-742

- Hyytinen A., Takalo T. (2003), “Investor protection and business creation” *Bank of Finland Discussion Papers* 17/2003
- La Porta, R., Florencio L., Andrei S., and Robert V., (1998), “Law and Finance,” *Journal of Political Economy* 106, 1113-1155.
- Perotti E., Volpin P. (2006), “Investor Protection and Entry” *Tinbergen Institute Discussion Paper* TI 2007-006/2
- Haidar, J. I. (2008), “Egypt: How to Raise Revenues by Lowering Fees.” In World Bank, *Celebrating Reform 2008*. Washington, DC: World Bank Group and U.S. Agency for International Development.
- Jalilian H., Kirkpatrick C., Parker D. (2007), “The Impact of Regulation on Economic Growth In Developing Countries: A Cross-Country Analysis” *World Development* Vol. 35, No.1, pp. 87-103, (2007).
- Johnson, S., Kaufmann, D., McMillan, J., Woodruff, C., (2000), “Why do firms hide? Bribes and unofficial activity after communism”, *Journal of Public Economics* 76 (3), 495–
- Mankiw, N. D., Romer, P., & Weil, D. (1992). “ A contribution to the empirics of economic growth”, *Quarterly Journal of Economics*, 107, 407–437
- Minier Jenny (2007) “Institutions and parameter heterogeneity” *Journal of Macroeconomics* 29 (2007) 595–611
- Nabli M., Silva-Jáuregui C. et Aysan A. (2008), “Autoritarisme politique, crédibilité des réformes et développement du secteur privé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord”, *Revue d'économie du développement* 2008/3, N° 22, p. 49-85.
- North, D., (1990), *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press.
- Pitlik Hans, Steffen Wirth (2003), “Do Crises Promote the Extent of Economic Liberalization? An Empirical Test”, *European Journal of Political Economy*, vol. 19, pp. 565-581.
- Sadikov, A. (2007), “Border and Behind-the-Border Trade Barriers and Country Exports.” *IMF Working Paper* 7/292, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Safavian, M., and Siddharth S. (2007), “When Do Creditor Rights Work?” *Journal of Comparative Economics* 35(3): 484–508
- Temple, J., & Johnson, P. A. (1995). “Social capabilities and economic growth”, *Quarterly Journal of Economics*, 110, 965–990.
- World Bank (2003), *Doing Business in 2004: Understanding Regulation*. Washington, DC: World Bank Group.
- World Bank (2004), *Doing Business in 2005: Removing Obstacles to Growth*. Washington, DC: World Bank Group.
- World Bank (2005) *Doing Business in 2006: Creating Jobs*. Washington, DC: World Bank Group.
- World Bank (2006) *Doing Business 2007: How to Reform*. Washington, DC: World Bank Group.
- World Bank (2009) *Doing Business 2009*. Washington, DC: World Bank Group.

<b>Annexe 1</b> : Classification des pays selon le niveau de revenu		
Classe	Pays	Nombre
Revenu élevé	Guinée équatoriale	1
Revenu intermédiaire, tranche supérieure	Afrique du Sud, Botswana, Gabon, Maurice, Seychelles.	5
Revenu intermédiaire, tranche inférieure	Algérie, Angola, Cameroun, Cap-Vert, Djibouti, Egypte, Lesotho, Maroc, Namibie, Congo, Soudan, Swaziland, Tunisie.	13
Revenu faible	Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sao-Tomé-Et-Principe, Sénégal, Sierra Léone, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe, Centrafrique, Comores, Somalie.	33
Total		52

Source : Doing Business 2009

### Nombre total d'entreprise

Tableau 4b : Nombre total d'entreprise

Année	Total						
	Bénin	Burkina	Cameroun	Centrafrique	CI	Niger	Sénégal
1990	2 516	135		216	2 237	866	1 144
1991	2 870	163		207	1 927	945	1 208
1992	3 210	174		207	1 965	817	1 022
1993	3 662	172	1 524		1 985	796	1 153
1994	4 045	211	1 515		2 157	752	1 173
1995	4 484	219	1 486		2 137	716	1 248
1996	4 972	219	1 427		2 410	728	1 406
1997	5 512	221	1 971		2 972	1 015	1 397
1998	6 313		1 876			1 215	
1999	7 091		1 693				

Source : Afristat

Tableau 6a : Description des variables et sources des données		
Variabes	Description	Source
Lgpri	Investissement privé : Formation brut du capital fixe du secteur privé(en logarithme)	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009, des annuaires statistiques, et livre de poche de la BAD (2009a ; 2009b)
Ldcps	Crédit bancaire au secteur privé(en logarithme), Djankov et al. 2006	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009
Fdim	Montant des Investissements directs étrangers (net inflows ) lfdi = valeur en logarithme lfdigdp = valeur rapportée au PIB en logarithme	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009
reel_gdp	Taux de croissance réel du PIB	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009
Dbreform	variable binaire qui prend la valeur 1 si le pays a adopté au moins une réforme au cours de l'année et la valeur 0 sinon Amin et Djankov (2009)	Base de données du <i>Doing Business</i> (plusieurs éditions de 2003 à 2008), World Bank (2003 ; 2004 ; 2005 ; 2006 ; 2008 ; 2009)
Dbnbref	nombre de domaines définis par <i>Doing Business</i> , dans lesquelles les réformes ont été mises en œuvre au cours d'une année	Base de données du <i>Doing Business</i> (plusieurs éditions de 2003 à 2008),
Economicf	Indice de liberté économique (score globale), Lefi = valeur en logarithme sur une échelle de 1 à 100	<i>Heritage Foundation/Wall Street Journal annual</i>
db_ipi	Indice de protection des Investisseurs (0-10)	Base de données du <i>Doing Business</i> (plusieurs éditions de 2003 à 2008),
Cpi	le score moyen de l'Indice de Perception de la Corruption, sur une échelle allant de 0 (plus corrompu) à 10 (moins corrompu)	Transparency International
democrati1	Démocratie Political rights index (Freedom House) valeurs comprises ente 1(plus de liberté) et 7 (moins de liberté)	freedom house
polity2	Démocratie (-10) à (+10)	PolityIV
Lgni	Revenue par tête (en logarithme)	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009
Lgpui	Formation brut du capital fixe du secteur public(en logarithme)	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009
Inflation	Taux d'inflation (en utilisant l'indice des prix à la consommation)	<i>Africa Development Indicators</i> : ADI 2009
Centre	dummy indiquant les pays de la région de l'Afrique du centre	
Nord	dummy indiquant les pays de la région de l'Afrique du Nord	
Est	dummy indiquant les pays de la région de l'Afrique de l'Est	
Ouest	dummy indiquant les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest	
Austral	dummy indiquant les pays de la région de l'Afrique Austral	

## Annexe 2 : les équations estimées

Tableau 6b : Statistique descriptive

Variables	Obs	Mean	Std, Dev,	Min	Max
Indicateurs du secteur privé et de croissance					
Lgpri	671	1,832	0,676	-2,302	3,412
Ldcps	714	2,457	1,238	-4,126	5,08
Fdim	700	425,643	1 383,362	-1 303,86	18 741,48
reel_gdp	700	4,797	7,592	-31,3	106,28
Indicateurs de réforme des institutions					
Dbreform	306	0,458	0,499	0	1
Dbnbref	306	0,922	1,343	0	7
Economicf	644	53,232	8,301	23,659	72,558
db_ipi	306	4,513	1,244	2	8
Variables institutionnelles					
Cpi	417	3,036	1,091	0,7	6,4
democrati1	686	4,528	1,815	1	7
polity2	672	0,481	5,246	-9	10
Autres variables (contrôle)					
Lgni	714	6,333	1,092	4,382	9,462
Lgpui	683	2,355	0,744	-1,300	4,722
Inflation	616	25,066	203,169	-14,548	4 145,107
Autres variables ( <i>dummies</i> )					
Centre	714	0,137	0,344	0	1
Nord	714	0,098	0,298	0	1
Est	714	0,216	0,412	0	1
Ouest	714	0,314	0,464	0	1
Austral	714	0,235	0,424	0	1



### Tableau A1 : Investissement privé Afrique

	FE	IV-GMM	IV-GMM	FE	IV-GMM	IV-GMM
Dbreform	0.022 (0.57)	0.612 (1.87)*	0.832 (2.82)***			
Lefi	-0.084 (0.26)	-0.285 (0.46)	-0.795 (1.42)	-0.111 (0.34)	-0.362 (0.68)	-0.573 (1.39)
Cpi	0.141 (3.08)***	0.293 (4.85)***	0.313 (5.65)***	0.141 (3.09)***	0.290 (5.51)***	0.283 (5.97)***
democratil	0.097 (2.22)**	-0.055 (1.43)	-0.037 (1.10)	0.098 (2.26)**	-0.099 (3.83)***	-0.083 (3.75)***
db_ipi	0.019 (0.56)	-0.051 (1.29)	-0.025 (0.61)	0.017 (0.51)	-0.079 (2.53)**	-0.084 (2.98)***
Lgni	0.008 (0.08)	-0.094 (1.63)	-0.053 (1.02)	-0.010 (0.10)	-0.122 (2.65)***	-0.101 (2.79)***
Lgpui	-0.122 (1.62)	-0.214 (2.62)***	-0.199 (2.34)**	-0.124 (1.66)*	-0.222 (3.26)***	-0.207 (3.20)***
Ldcps	0.477 (4.45)***	-0.023 (0.29)	0.010 (0.12)	0.483 (4.53)***	0.033 (0.47)	0.020 (0.29)
Ifdi_	-0.002 (0.10)	0.036 (1.38)	0.028 (1.20)	-0.005 (0.22)	0.056 (2.78)***	0.049 (2.94)***
Dbnbref				0.017 (1.15)	0.034 (0.43)	0.201 (2.55)**
_cons	0.399 (0.29)	3.371 (1.48)	4.672 (2.27)**	0.614 (0.44)	-4.247 (2.22)**	4.752 (3.19)***
R <sup>2</sup>	0.19	-0.02	-0.32	0.19	0.30	0.03
N	242	201	201	242	201	201

t statistiques en parenthèses ; FE : MCO effets fixes ; IV-GMM: Méthode des Moments Généralisés  
 %\*  $p < 0.1$ , significatif à 10% ; \*\*  $p < 0.05$ , significatif à 5% ; \*\*\*  $p < 0.01$  significatif à 1%

### Tableau A2 : Investissement privé origine légal francophone

	FE	IV-GMM	IV-GMM	FE	IV-GMM	IV-GMM
Dbreform	0.012 (0.27)	-0.112 (0.44)	0.244 (0.87)			
Lefi	-0.687 (1.32)	0.295 (0.32)	0.475 (0.61)	-0.706 (1.35)	0.212 (0.23)	0.595 (0.75)
Cpi	0.184 (4.07)***	0.287 (5.10)***	0.308 (6.11)***	0.184 (4.05)***	0.305 (5.02)***	0.283 (5.23)***
democratil	0.043 (0.98)	-0.120 (3.45)***	-0.101 (3.19)***	0.042 (0.96)	-0.118 (3.80)***	-0.108 (4.16)***
db_ipi	-0.026 (0.69)	-0.125 (2.28)**	-0.106 (2.11)**	-0.026 (0.69)	-0.116 (2.50)**	-0.127 (3.18)***
Lgni	-0.053 (0.41)	-0.100 (1.49)	-0.105 (2.32)**	-0.060 (0.46)	-0.106 (1.55)	-0.116 (2.71)***
Lgpui	-0.159 (2.09)**	-0.164 (1.99)**	-0.204 (2.62)***	-0.158 (2.08)**	-0.162 (1.99)**	-0.214 (2.65)***
Ldcps	0.597 (4.90)***	-0.024 (0.35)	0.004 (0.06)	0.600 (4.91)***	-0.003 (0.03)	0.000 (0.00)
Ifdi_	0.006 (0.23)	0.036 (1.33)	0.025 (1.03)	0.004 (0.17)	0.040 (1.48)	0.029 (1.27)
Dbnbref				0.007 (0.40)	-0.064 (0.78)	0.083 (0.87)
_cons	3.191 (1.38)	1.948 (0.60)	0.890 (0.32)	3.314 (1.41)	2.149 (0.66)	0.740 (0.26)
R <sup>2</sup>	0.26	0.35	0.30	0.26	0.32	0.32
N	157	134	134	157	134	134

t statistiques en parenthèses ; FE : MCO effets fixes ; IV-GMM: Méthode des Moments Généralisés  
 %\*  $p < 0.1$ , significatif à 10% ; \*\*  $p < 0.05$ , significatif à 5% ; \*\*\*  $p < 0.01$  significatif à 1%

### Tableau A3 : Investissement privé origine légal Anglophone

	FE	IV-GMM	IV-GMM	FE	IV-GMM	IV-GMM
Dbreform	-0.027 (0.35)	0.787 (2.04)**	1.024 (2.49)**			
Lefi	0.235 (0.47)	-1.345 (1.87)*	-1.284 (2.49)**	0.122 (0.24)	-1.297 (2.01)**	-1.565 (3.22)***
Cpi	-0.073 (0.47)	0.684 (3.88)***	0.695 (4.28)***	-0.049 (0.31)	0.723 (4.35)***	0.882 (5.52)***
democratil	0.284 (2.53)**	0.104 (1.15)	0.088 (1.18)	0.300 (2.63)**	0.128 (1.32)	0.194 (2.35)**
db_ipi	0.153 (2.31)**	-0.009 (0.14)	-0.054 (0.74)	0.144 (2.14)**	-0.017 (0.32)	-0.070 (1.19)
Lgni	0.255 (1.34)	-0.204 (2.14)**	-0.179 (1.86)*	0.193 (1.03)	-0.256 (2.94)***	-0.296 (3.36)***
Lgpui	0.065 (0.29)	-0.153 (0.67)	-0.257 (1.66)*	-0.010 (0.04)	-0.015 (0.06)	0.111 (0.56)
Ldcps	0.290 (1.27)	0.348 (2.03)**	0.309 (2.09)**	0.318 (1.41)	0.352 (2.44)**	0.377 (2.89)***
Ifdi_	0.011 (0.22)	0.022 (0.41)	0.007 (0.12)	0.009 (0.18)	0.048 (1.15)	0.043 (1.08)
dbnbref				0.020 (0.64)	0.239 (1.68)*	0.381 (2.64)***
_cons	-3.216 (1.33)	5.427 (2.51)**	5.544 (3.14)***	-2.356 (0.99)	5.076 (2.83)***	5.404 (4.02)***
R <sup>2</sup>	0.27	-0.17	-0.61	0.28	0.22	-0.29
N	85	67	67	85	67	67

t statistiques en parenthèses ; FE : MCO effets fixes ; IV-GMM: Méthode des Moments Généralisés  
 %\*  $p < 0.1$ , significatif à 10% ; \*\*  $p < 0.05$ , significatif à 5% ; \*\*\*  $p < 0.01$  significatif à 1%

Tableau B1 : crédit au secteur privé Afrique

	FE	FE1	RE1	IV-GMM1	IV-GMMR	FE1	FE2	IV-GMM2	IV-GMMR
dbreform	0.091 (3.13)***	-0.034 (1.25)	-0.025 (0.92)	0.869 (2.03)**	0.776 (2.18)**				
economicf	0.022 (3.73)***	0.024 (4.47)***	0.025 (4.61)***	0.094 (3.74)***	0.118 (5.06)***	0.021 (3.59)***	0.025 (5.02)***	0.108 (4.39)***	0.125 (5.10)***
cpi		-0.081 (2.25)**	-0.075 (2.09)**	-0.004 (0.04)	-0.027 (0.27)		-0.070 (1.95)*	-0.039 (0.41)	-0.076 (0.69)
polity2		0.037 (2.91)***	0.041 (3.43)***	-0.015 (0.99)	-0.013 (1.07)		0.041 (3.16)***	-0.008 (0.63)	-0.008 (0.66)
inflation		0.002 (0.69)	0.001 (0.66)	0.021 (2.37)**	0.031 (4.08)***			0.024 (2.72)***	0.031 (3.88)***
lgni		0.401 (6.75)***	0.375 (6.59)***	0.284 (3.70)***	0.270 (3.71)***		0.420 (7.59)***	0.224 (2.75)***	0.227 (2.96)***
lgpri		0.213 (4.42)***	0.205 (4.21)***	-0.184 (1.80)*	-0.200 (1.91)*		0.177 (3.78)***	-0.204 (2.00)**	-0.195 (1.86)*
lgpui		0.284 (5.07)***	0.266 (4.75)***	-0.266 (2.30)**	-0.367 (2.85)***		0.258 (4.97)***	-0.308 (2.68)***	-0.394 (3.14)***
lfdi_		-0.007 (0.42)	-0.013 (0.83)	-0.083 (2.66)***	-0.078 (2.00)**		-0.011 (0.70)	-0.077 (2.57)**	-0.075 (1.95)*
centre			-1.811 (3.29)***	-0.549 (2.78)***	-0.459 (2.30)**			-0.508 (2.55)**	-0.468 (2.44)**
est			-1.006 (1.80)*	-0.045 (0.23)	-0.056 (0.31)			-0.142 (0.71)	-0.140 (0.70)
austral			-0.946 (1.81)*	-0.185 (0.99)	-0.258 (1.82)*			-0.255 (1.50)	-0.314 (2.46)**
ouest			-0.733 (1.41)						
nord				0.649 (3.29)***	0.739 (3.90)***			0.660 (3.40)***	0.717 (3.68)***
dbnbref						0.030 (2.58)**	-0.019 (1.85)*	0.255 (2.15)**	0.204 (1.65)*
_cons	1.323 (4.19)***	-2.353 (4.67)***	-1.227 (1.79)*	-3.387 (3.49)***	-4.358 (4.62)***	1.370 (4.31)***	-2.376 (5.10)***	-3.382 (3.55)***	-4.053 (4.27)***
R <sup>2</sup>	0.10	0.52		0.47	0.42	0.08	0.50	0.48	0.47
N	276	229	229	211	211	276	246	211	211

t statistiques en parenthèses ; FE(RE) : MCO effets fixes (effets aléatoires) ; IV-GMM(R) : Méthode des Moments Généralisés (Robuste)  
 %\*  $p < 0.1$ , significatif à 10% ; \*\*  $p < 0.05$ , significatif à 5% ; \*\*\*  $p < 0.01$  significatif à 1%

Tableau B2 : crédit au secteur privé origine légal francophone

	FE	FE1	RE1	IV-GMM1	IV-GMMR	FE1	FE2	IV-GMM2	IV-GMMR
Dbreform	0.112 (3.04)***	-0.001 (0.02)	0.010 (0.28)	0.685 (1.44)	0.365 (0.94)				
economicf	0.019 (2.17)**	0.021 (2.88)***	0.023 (2.97)***	0.052 (1.55)	0.084 (2.93)***	0.017 (1.90)*	0.025 (3.71)***	0.050 (1.56)	0.068 (2.39)**
cpi		-0.087 (2.32)**	-0.080 (2.04)**	0.048 (0.57)	0.089 (1.00)		-0.082 (2.19)**	-0.045 (0.47)	0.015 (0.15)
polity2		0.045 (3.57)***	0.050 (3.81)***	0.004 (0.24)	0.007 (0.47)		0.049 (3.81)***	0.008 (0.48)	0.014 (0.81)
inflation		0.006 (1.44)	0.005 (1.24)	-0.009 (0.52)	0.005 (0.32)			-0.007 (0.50)	-0.003 (0.22)
lgni		0.284 (3.32)***	0.272 (3.33)***	0.250 (2.77)**	0.197 (2.52)**		0.302 (3.46)***	0.237 (2.52)**	0.181 (2.45)**
lgpri		0.307 (5.45)***	0.298 (5.03)***	-0.405 (3.34)***	0.089 (3.49)***		0.285 (5.09)***	-0.377 (3.10)***	-0.380 (3.43)***
lgpui		0.358 (6.29)***	0.355 (5.97)***	0.105 (0.89)	-0.001 (0.01)		0.339 (6.51)***	0.106 (0.89)	0.079 (0.66)
lfdi_		-0.042 (2.39)**	-0.053 (2.91)***	-0.099 (2.07)**	-0.071 (1.38)		-0.044 (2.42)**	-0.157 (2.35)**	-0.117 (1.75)*
centre			0.316 (0.50)	-0.736 (3.81)***	-0.691 (3.95)***			-0.666 (3.11)***	-0.633 (3.42)***
nord			1.987 (2.94)***	0.813 (3.59)***	0.710 (3.09)***			0.960 (3.59)***	0.906 (3.05)***
austral			0.836 (1.12)	0.081 (0.23)	-0.278 (0.95)			-0.007 (0.02)	-0.204 (0.77)
ouest			1.030 (1.70)*						
est				0.485 (1.87)*	0.535 (1.80)*			-0.001 (0.00)	0.219 (0.48)
dbnbref						0.027 (1.86)*	-0.004 (0.35)	0.301 (1.89)*	0.207 (1.31)
_cons	1.387 (2.93)***	-1.613 (2.16)**	-2.458 (3.04)***	-1.350 (1.05)	-2.579 (2.24)**	1.525 (3.18)***	-1.851 (2.47)**	-0.665 (0.46)	-1.435 (1.01)
R <sup>2</sup>	0.09	0.61		0.72	0.74	0.05	0.56	0.68	0.72
N	168	145	145	139	139	168	156	139	139

t statistiques en parenthèses ; FE(RE) : MCO effets fixes (effets aléatoires) ; IV-GMM(R) : Méthode des Moments Généralisés (Robuste)  
 %\*  $p < 0.1$ , significatif à 10% ; \*\*  $p < 0.05$ , significatif à 5% ; \*\*\*  $p < 0.01$  significatif à 1%

Tableau B3 : crédit au secteur privé origine légal Anglophone

	FE	FE1	RE1	IV-GMM1	IV-GMMR	FE1	FE2	IV-GMM2	IV-GMMR
dbreform	0.058 (1.19)	-0.055 (1.17)	-0.057 (1.31)	-0.465 (1.34)	-0.578 (2.20)**				
economicf	0.025 (3.04)***	0.016 (1.46)	0.017 (1.71)*	0.123 (3.17)***	0.110 (3.73)***	0.024 (2.97)***	0.018 (2.18)**	0.115 (2.46)**	0.136 (3.11)***
cpi		-0.131 (1.33)	-0.127 (1.42)	0.046 (0.22)	0.129 (0.85)		-0.101 (1.04)	-0.145 (0.56)	-0.185 (0.75)
polity2		0.063 (1.71)*	0.052 (1.76)*	0.070 (3.17)***	0.076 (4.30)***		0.083 (2.13)**	0.100 (3.42)***	0.106 (4.04)***
inflation		-0.000 (0.15)	-0.000 (0.11)	0.023 (2.09)**	0.028 (3.33)***			0.018 (1.32)	0.029 (2.21)**
lgni		0.430 (4.82)***	0.436 (5.26)***	0.286 (1.98)**	0.291 (2.78)***		0.440 (5.13)***	0.531 (2.56)**	0.410 (2.28)**
lgpri		0.052 (0.65)	0.054 (0.75)	0.209 (1.42)	0.124 (1.07)		0.006 (0.08)	0.402 (2.01)**	0.437 (2.11)**
lgpui		-0.034 (0.23)	-0.021 (0.15)	-0.940 (3.57)***	-0.963 (4.81)***		-0.146 (1.09)	-0.963 (2.97)***	-1.086 (4.45)***
lfdi_		0.083 (2.68)***	0.083 (2.87)***	0.023 (0.39)	0.019 (0.45)		0.061 (2.14)**	0.005 (0.08)	0.028 (0.52)
est			2.794 (2.10)**	-0.142 (0.52)	-0.061 (0.25)			-0.181 (0.55)	-0.413 (1.29)
austral			2.245 (1.76)*	-0.303 (1.36)	-0.301 (1.86)*			-0.674 (2.12)**	-0.646 (2.37)**
ouest			2.564 (1.86)*						
dbmbref						0.037 (1.76)*	-0.020 (1.05)	-0.459 (2.49)**	-0.387 (2.11)**
_cons	1.295 (2.94)***	-1.365 (1.39)	-3.784 (2.38)**	-4.265 (3.00)***	-3.598 (3.54)***	1.332 (3.05)***	-1.088 (1.36)	-4.657 (2.70)***	-4.917 (2.75)***
R <sup>2</sup>	0.12	0.58		0.55	0.52	0.13	0.57	0.31	0.33
N	108	84	84	72	72	108	90	72	72

t statistiques en parenthèses ; FE(RE) : MCO effets fixes (effets aléatoires) ; IV-GMM(R) : Méthode des Moments Généralisés (Robuste)  
 %\*  $p < 0.1$ , significatif à 10% ; \*\*  $p < 0.05$ , significatif à 5% ; \*\*\*  $p < 0.01$  significatif à 1%

Tableau C1 : IDE(en pourcentage du PIB) Afrique

	lfdigdp	lfdigdp	Lfdigdp	lfdigdp	Lfdigdp	IV-GMM	IV-GMM
dbreform	0.300 (2.63)***	0.416 (3.36)***	0.221 (1.95)*	0.207 (1.68)*	0.130 (1.16)	2.669 (2.30)**	3.155 (2.97)***
lefi	-2.458 (2.52)**	-1.930 (1.94)*	-0.825 (0.77)	-0.977 (0.87)	-0.654 (0.68)	-5.443 (1.11)	-2.860 (0.57)
lgni		-0.571 (2.29)**		-0.278 (0.96)	0.161 (1.04)	0.289 (1.68)*	0.267 (1.63)
inflation			0.012 (1.25)	0.005 (0.50)	0.011 (1.08)	-0.022 (0.65)	-0.008 (0.24)
db_ipi			0.032 (0.30)			0.422 (2.22)**	0.358 (2.06)**
ldcps				0.057 (0.18)	-0.437 (2.83)***	-0.636 (1.59)	-0.799 (1.97)**
lgpri				0.063 (0.28)	0.225 (1.20)	0.691 (2.36)**	0.572 (1.89)*
lgpui				0.788 (3.24)***	0.877 (4.75)***	1.093 (2.84)***	0.889 (2.12)**
centre					1.140 (1.82)*		
nord					1.323 (1.89)*		
austral					1.042 (1.82)*		
ouest					1.035 (1.99)**		
cpi						0.086 (0.42)	0.041 (0.22)
polity2						-0.155 (3.80)***	-0.168 (4.63)***
_cons	10.406 (2.69)***	11.963 (3.07)***	3.705 (0.86)	4.066 (0.83)	-0.286 (0.08)	14.927 (0.85)	6.020 (0.34)
R <sup>2</sup>	0.05	0.08	0.03	0.10		-0.27	-0.49
N	260	260	243	236	236	211	211

t statistiques en parenthèses  
 %\*  $p < 0.1$ , significatif à 10% ; \*\*  $p < 0.05$ , significatif à 5% ; \*\*\*  $p < 0.01$  significatif à 1%

Tableau C2 : IDE (en pourcentage du PIB) Francophone

	lfdigdp	lfdigdp	Lfdigdp	lfdigdp	Lfdigdp	IV-GMM	IV-GMM
dbreform	0.388 (2.74)***	0.383 (2.36)**	0.369 (2.35)**	0.282 (1.67)*	0.271 (1.78)*	4.209 (2.24)**	5.954 (4.07)***
lefi	1.022 (0.59)	1.042 (0.59)	0.950 (0.48)	1.861 (0.91)	0.058 (0.04)	-5.648 (0.94)	-7.708 (1.41)
lgni		0.024 (0.06)		0.200 (0.46)	0.234 (1.20)	0.318 (1.27)	0.262 (1.11)
inflation			0.010 (0.46)	0.004 (0.19)	0.013 (0.68)	-0.082 (1.59)	-0.113 (2.41)**
db_ipi			0.243 (1.78)*			0.813 (2.10)**	1.012 (3.28)***
ldcps				-0.639 (1.46)	-0.699 (4.26)***	-1.048 (2.89)***	-1.159 (3.31)***
lgpri				0.072 (0.23)	0.154 (0.63)	0.354 (0.83)	0.161 (0.39)
lgpui				0.975 (3.31)***	0.876 (4.10)***	1.084 (2.84)***	1.151 (3.28)***
centre					-0.610 (0.93)		
est					-2.823 (3.47)***		
austral					-0.593 (0.82)		
ouest					-0.554 (0.97)		
cpi						0.291 (0.97)	0.405 (1.84)*
polity2						-0.130 (2.11)**	-0.157 (3.11)***
_cons	-3.620 (0.52)	-3.854 (0.49)	-4.491 (0.58)	-9.272 (1.02)	-1.377 (0.23)	14.186 (0.69)	21.316 (1.13)
R <sup>2</sup>	0.05	0.05	0.07	0.13		-0.62	-1.88
N	164	164	153	152	152	139	139

t statistiques en parenthèses

%\*  $p < 0.1$ , significatif à 10%; \*\*  $p < 0.05$ , significatif à 5%; \*\*\*  $p < 0.01$  significatif à 1%

Tableau C3 : IDE (en pourcentage du PIB) anglophone

	lfdigdp	lfdigdp	Lfdigdp	lfdigdp	lfdigdp	IV-GMM	IV-GMM
dbreform	0.209 (1.10)	0.354 (1.81)*	0.016 (0.10)	0.135 (0.73)	0.019 (0.11)	-0.293 (0.35)	-0.391 (0.53)
lefi	-3.848 (3.23)***	-2.561 (1.98)*	-2.679 (1.80)*	-3.796 (2.35)**	-3.125 (2.24)**	-17.934 (3.73)***	-21.901 (6.10)***
lgni		-0.759 (2.24)**		-0.930 (2.43)**	-0.371 (1.17)	-0.204 (0.79)	-0.394 (1.85)*
inflation			-0.003 (0.26)	-0.013 (0.96)	-0.009 (0.71)	-0.127 (2.96)***	-0.165 (4.65)***
db_ipi			-0.318 (2.14)**			0.608 (2.50)**	0.813 (4.90)***
ldcps				1.062 (2.32)**	0.365 (0.99)	1.197 (2.10)**	1.408 (3.95)***
lgpri				0.309 (0.99)	0.387 (1.38)	0.924 (2.54)**	0.944 (3.01)***
lgpui				0.454 (0.82)	0.506 (1.21)	3.750 (3.99)***	3.974 (6.38)***
est					-3.431 (1.68)*		
austral					-2.500 (1.45)		
ouest					-2.627 (1.32)		
cpi						-0.001 (0.00)	0.051 (0.15)
polity2						-0.355 (4.63)***	-0.391 (7.56)***
_cons	16.209 (3.44)***	15.985 (3.48)***	13.376 (2.23)**	17.993 (2.45)**	15.722 (2.51)**	59.021 (3.57)***	74.341 (5.54)***
R <sup>2</sup>	0.12	0.18	0.14	0.24		0.04	-0.35
N	96	96	90	84	84	72	72

t statistiques en parenthèses

%\*  $p < 0.1$ , significatif à 10%; \*\*  $p < 0.05$ , significatif à 5%; \*\*\*  $p < 0.01$  significatif à 1%

## Tableau D1 : Croissance Afrique

	FE1	FE2	IV-GMM	IV-GMM Rob	Prob FE1	Prob FE2	Prob IV-GMM	Prob GMM Rob
dbnbref	0.019 (0.63)	0.035 (0.97)	0.144 (1.58)	0.128 (1.83)*				
lefi	2.234 (3.55)***	2.131 (2.38)**	3.934 (2.12)**	3.544 (2.21)**	2.243 (3.57)***	2.170 (2.43)**	4.123 (2.07)**	3.655 (2.17)**
cpi	-0.138 (1.46)	-0.039 (0.34)	-0.098 (0.44)	-0.124 (0.60)	-0.139 (1.47)	-0.041 (0.36)	-0.075 (0.31)	-0.102 (0.48)
democrati1	0.206 (1.85)*	0.214 (1.68)*	-0.117 (1.23)	-0.116 (1.46)	0.206 (1.85)*	0.205 (1.62)	-0.121 (1.21)	-0.117 (1.42)
lgni		-0.490 (2.01)**	-0.221 (1.31)	-0.275 (1.78)*		-0.474 (1.95)*	-0.218 (1.26)	-0.279 (1.76)*
lfidgdp		0.053 (0.91)	0.868 (2.35)**	0.944 (2.80)**		0.058 (1.00)	0.896 (2.32)**	0.974 (2.79)***
ldcps		0.276 (0.96)	-0.523 (1.18)	-0.355 (0.96)		0.252 (0.89)	-0.528 (1.14)	-0.353 (0.93)
lgpri		-0.069 (0.37)	0.956 (1.57)	0.962 (1.68)*		-0.051 (0.27)	0.916 (1.44)	0.936 (1.60)
lgpui		0.084 (0.44)	-0.615 (1.47)	-0.782 (2.02)**		0.089 (0.46)	-0.651 (1.48)	-0.836 (2.04)**
inflation		-0.014 (1.84)*	0.008 (0.60)	0.003 (0.21)		-0.014 (1.82)*	0.010 (0.69)	0.003 (0.23)
dbreform					0.041 (0.54)	0.078 (0.82)	0.240 (1.05)	0.250 (1.16)
_cons	-7.882 (3.10)***	-5.326 (1.38)	-11.833 (2.09)**	-9.843 (1.83)*	-7.919 (3.12)***	-5.539 (1.44)	-12.476 (2.06)**	-10.148 (1.82)*
R <sup>2</sup>	0.08	0.13	-3.38	-3.44	0.08	0.13	-3.59	-3.67
N	248	216	216	216	248	216	216	216

t statistiques en parenthèses

%\*  $p < 0.1$ , significatif à 10%; \*\*  $p < 0.05$ , significatif à 5%; \*\*\*  $p < 0.01$  significatif à 1%

## Tableau D2 : Croissance Francophone

	FE1	FE2	IV-GMM	IV-GMM Rob	Prob FE1	Prob FE2	Prob IV-GMM	Prob GMM Rob
dbnbref	0.021 (0.49)	0.046 (0.84)	0.102 (0.66)	0.100 (0.76)				
lefi	2.954 (2.01)**	4.095 (2.16)**	3.535 (1.10)	3.551 (1.43)	2.980 (2.02)**	4.241 (2.24)**	3.895 (1.08)	3.863 (1.43)
cpi	-0.165 (1.28)	-0.175 (1.11)	0.103 (0.17)	0.166 (0.32)	-0.164 (1.27)	-0.171 (1.08)	0.172 (0.23)	0.225 (0.38)
democrati1	0.272 (1.78)*	0.269 (1.52)	-0.073 (0.49)	-0.086 (0.77)	0.275 (1.78)*	0.264 (1.49)	-0.075 (0.48)	-0.087 (0.76)
lgni		-0.593 (1.46)	0.195 (0.75)	0.141 (0.76)		-0.531 (1.35)	0.207 (0.77)	0.154 (0.78)
lfidgdp		0.049 (0.58)	0.103 (0.24)	0.091 (0.24)		0.061 (0.74)	0.078 (0.17)	0.071 (0.18)
ldcps		-0.058 (0.13)	-1.162 (1.28)	-1.119 (1.48)		-0.096 (0.22)	-1.231 (1.19)	-1.182 (1.38)
lgpri		0.163 (0.53)	2.177 (2.01)**	2.019 (2.30)**		0.186 (0.61)	2.122 (1.81)*	1.987 (2.20)**
lgpui		0.163 (0.62)	0.362 (0.90)	0.333 (0.81)		0.171 (0.65)	0.370 (0.89)	0.342 (0.78)
inflation		-0.017 (0.92)	0.007 (0.21)	0.003 (0.10)		-0.018 (0.94)	0.008 (0.22)	0.004 (0.11)
dbreform					0.028 (0.24)	0.089 (0.61)	0.219 (0.44)	0.219 (0.49)
_cons	-11.177 (1.89)*	-12.314 (1.48)	-16.238 (1.48)	-15.817 (1.84)*	-11.291 (1.91)*	-13.259 (1.62)	-17.673 (1.42)	-17.111 (1.79)*
R <sup>2</sup>	0.06	0.12	-3.95	-3.49	0.06	0.12	-4.14	-3.70
N	154	139	139	139	154	139	139	139

t statistiques en parenthèses

%\*  $p < 0.1$ , significatif à 10%; \*\*  $p < 0.05$ , significatif à 5%; \*\*\*  $p < 0.01$  significatif à 1%

### Tableau D3 : Croissance Anglophone

	FE1	FE2	IV-GMM	IV-GMM Rob	Prob FE1	Prob FE2	Prob IV-GMM	Prob GMM Rob
dbnbref	0.008 (0.26)	0.042 (1.24)	0.022 (0.32)	0.010 (0.16)				
lefi	2.001 (4.63)***	0.936 (1.22)	3.272 (2.26)**	3.248 (2.19)**	1.944 (4.54)***	0.831 (1.09)	3.070 (2.25)**	2.927 (2.10)**
cpi	-0.074 (0.64)	0.234 (1.26)	-0.714 (3.53)***	-0.704 (4.00)***	-0.089 (0.77)	0.202 (1.12)	-0.682 (3.62)***	-0.637 (3.66)***
democratil	0.015 (0.11)	0.086 (0.65)	-0.322 (2.71)**	-0.314 (3.96)***	0.014 (0.11)	0.053 (0.42)	-0.287 (2.63)***	-0.267 (3.39)***
lgni		-0.386 (1.71)*	0.013 (0.14)	0.022 (0.26)		-0.466 (2.00)*	0.008 (0.09)	0.008 (0.10)
lfidigdp		0.041 (0.67)	0.305 (1.86)*	0.262 (1.93)*		0.031 (0.51)	0.309 (1.98)**	0.253 (1.89)*
ldcps		0.350 (1.24)	-0.630 (2.01)**	-0.714 (2.67)***		0.399 (1.43)	-0.589 (1.99)**	-0.663 (2.73)***
lgpri		-0.191 (1.25)	1.136 (3.52)***	1.296 (5.12)***		-0.158 (1.06)	1.060 (3.51)***	1.149 (4.61)***
lgpui		-0.033 (0.13)	-1.146 (3.17)***	-1.137 (3.93)***		-0.106 (0.42)	-1.097 (3.23)***	-1.063 (3.84)***
inflation		-0.018 (3.00)***	0.003 (0.30)	0.001 (0.11)		-0.018 (3.04)***	0.004 (0.35)	0.002 (0.16)
dbreform					0.072 (1.01)	0.151 (1.75)*	0.276 (1.80)*	0.248 (1.90)*
_cons	-6.038 (3.42)***	-0.695 (0.20)	-6.335 (1.48)	-6.443 (1.24)	-5.791 (3.28)***	0.444 (0.12)	-5.921 (1.47)	-5.564 (1.13)
R <sup>2</sup>	0.24	0.44	-0.64	-0.78	0.25	0.46	-0.47	-0.47
N	94	77	77	77	94	77	77	77

t statistiques en parenthèses

\*  $p < 0.1$ , significatif à 10%; \*\*  $p < 0.05$ , significatif à 5%; \*\*\*  $p < 0.01$  significatif à 1%